

# TIGNES

LE MAG DE LA COMMUNE

—  
N°2

—  
ÉTÉ

—  
JUILLET 2022



## E-BIKE FESTIVAL

29-31 JUILLET 2022  
TIGNES-VAL D'ISÈRE

p/04

—  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

p/13

—  
UNE CRÈCHE MUNICIPALE  
EN OCTOBRE

p/22

—  
LES TEMPS FORTS DE  
L'ÉTÉ

# ÉTAT civil

*\*Pour se mettre en conformité avec le règlement général sur la protection des données, le service état civil ne publiera les avis de naissance, de mariage et de décès qu'après l'accord des intéressés ou de la famille.*

## Naissances

Léa, Magdeleine, Sarah LAPALUS  
née le 24 mars 2022  
à Bourg-Saint-Maurice

Mila, Isabelle, Sylvie CHATILLON  
née le 7 avril 2022  
à Bourg-Saint-Maurice

Nino SIMONNET  
né le 29 avril 2022  
à Bourg-Saint-Maurice

## Anniversaire

Joseph MILLOZ 90 ans, le 30 mars 2022



## TIGNES

### LE MAGAZINE DE LA COMMUNE

mairie@tignes.net

<https://www.mairie-tignes.fr>

Directeur de la publication : Serge Revia

Rédaction : Jordan RÉ, Jean Vogt, Pierre-Yves Arnaud

Photos : Mairie de Tignes

Création graphique et mise en page : Service communication,  
Mairie de Tignes

Impression : Riccobono Offset Presse

Tirage : 4 000 exemplaires ISSN 2739-3704

## SOMMAIRE

- 04 MIEUX CONNAITRE LE LAC DE TIGNES
- 08 LA RESTAURATION DU RETORT
- 09 SÉCURISATION DU SENTIER DU TOUR DU LAC
- 10 REPENSER LA COUR DE RÉCRÉATION
- 12 DES PAYSAGISTES EN HERBE
- 14 RESTAURATION SCOLAIRE
- 16 BOARD CULTURE
- 17 LA MOBILITÉ COLLECTIVE ÉVOLUE
- 18 HISTOIRE DE TIGNES
- 22 LES TEMPS FORT DE L'ÉTÉ
- 28 LES TRIBUNES POLITIQUES



# 3 QUESTIONS À MONSIEUR LE MAIRE

## Quelles mesures sont prises pour exploiter le glacier en été de manière raisonnée ?

Je suis soucieux, tout comme l'ensemble du conseil municipal, de la préservation du glacier de la Grande Motte, à la fois emblème de Tignes et marqueur du changement climatique. À cette fin, il a été décidé, en concertation avec l'exploitant des remontées mécaniques et la régie des pistes, diverses mesures allant dans ce sens :

- La zone débutante est déplacée au niveau du Panoramic, sur un secteur permettant de ne plus creuser la glace pour maintenir le niveau de pente adéquat.

- Le snowpark d'été n'existe plus car demandant trop de travaux de damage.

- La collectivité s'autorise à anticiper la fermeture si les conditions de neige ne sont plus satisfaisantes ou si de trop lourds travaux de damage sont nécessaires.

La collectivité a aussi entamé un travail à long terme pour se tourner vers un tourisme contemplatif et pédagogique avec le projet «Altitude Expérience». Pour ce faire, chaque étape de ce projet comme l'ensemble des points cités ci-dessus sont travaillés et discutés en étroite collaboration avec les représentants du Parc national de la Vanoise.

## Pourquoi la mairie ne propose-t-elle pas de poubelles de tri sélectif sur la voie publique ?

La commune dispose actuellement de 70 sites de conteneurs de collecte enterrés, tous composés d'au moins un conteneur d'ordures ménagères, un conteneur pour le recyclable et un conteneur pour le verre.

Des chalets à cartons sont également installés dans les différents quartiers de la commune.

Les usages ont en effet changé, beaucoup de villes proposent désormais des poubelles de tri sélectif de voirie.

La Municipalité étant engagée dans une démarche de développement durable, les services techniques

étudient les offres pour mettre en place des poubelles de recyclage dans notre station.

## Entre zones blanches, zones bleues, parkings payants, gratuits, stationnement à durée limitée.. Quelles sont les règles de stationnement sur la commune ?

L'objectif est de passer très prochainement le stationnement sur voirie uniquement en zones bleues et de supprimer les zones blanches. Pour rappel, au sein de la zone bleue, le stationnement est limité à une durée d'une heure et soumis à l'utilisation d'un disque horodaté. Cette mesure favorise la rotation des véhicules et apporte un confort aux personnes qui souhaitent charger/décharger au plus près de leur résidence ou faire leurs courses dans les rues commerçantes. Pour une durée de stationnement supérieure à 1h, les automobilistes sont invités à garer leurs véhicules dans les parkings.

L'utilisation des parkings publics est donc obligatoire pour tous les séjours. Ils sont gratuits en été.

Les véhicules stationnés en longue durée sur les zones bleues sont avertis de leur infraction, puis verbalisés électroniquement par les services de la Police Municipale. Les mises en fourrières concernent les situations les plus gênantes pour le fonctionnement de la station (stationnement sur places de livraison, devant les conteneurs d'ordures ménagères, places de taxis et PMR).



**Serge Revial**  
Maire de Tignes

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## MIEUX CONNAÎTRE LE LAC DE TIGNES

POUR UNE MEILLEURE GESTION ET ANTICIPATION DES EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



L'université Savoie Mont Blanc (laboratoires INRAE, EDYTEM, CARRETEL) a été sollicitée par la commune pour co-construire un programme d'études sur le lac et les milieux humides associés. À court terme, il s'agit de reprendre le suivi pour compléter et améliorer significativement la connaissance du fonctionnement du lac et des milieux humides associés. À moyen terme, ces travaux permettront de déployer une stratégie de gestion durable et équilibrée, en anticipant les effets des changements climatiques et des activités humaines. À long terme, enfin, les résultats de ces études serviront à mieux guider les politiques publiques dans l'aménagement du territoire, en intégrant l'hydrosystème comme élément central.

Pour répondre à ces différents objectifs, les équipes universitaires ont proposés un programme d'études comprenant 2 volets sur les années 2022 et 2023. Un troisième volet est en cours d'élaboration afin de valoriser et pérenniser les actions sur le lac.

Le premier volet, pour envisager le futur, consistera à modéliser le fonctionnement actuel du lac à partir de mesures mensuelles réalisées sur l'année 2022. Ce modèle servira ensuite à simuler les effets des changements climatiques sur le lac (biodiversité, stratification thermique, brassage, oxygénation, durée d'englacement, etc.) d'ici à l'horizon 2100. Les résultats seront utilisés pour prévenir, suffisamment tôt et par une gestion durable, les évolutions critiques de la qualité de l'eau, de la biodiversité et des biens et services qui en dépendent. Ces mêmes résultats pourront être utiles pour accompagner les transitions liées au réchauffement des températures, à la fonte du glacier et à une diminution du débit des cours d'eau.

Le second volet, porte sur l'analyse de carottes sédimentaires, pour la reconstitution de l'histoire du lac.

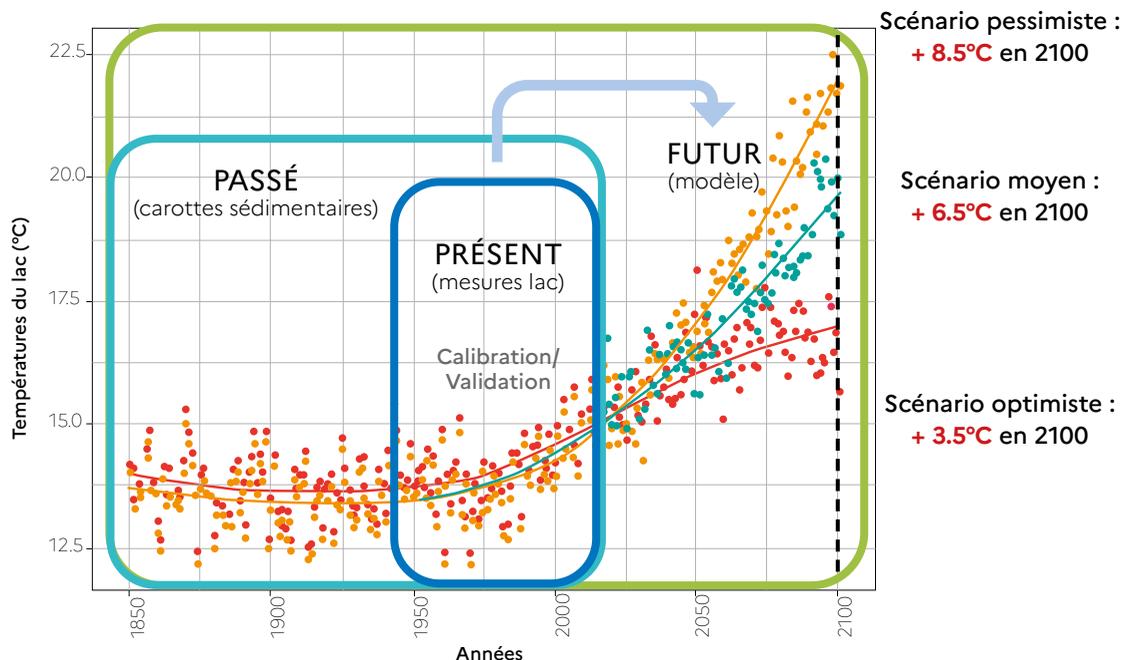
L'étude des sédiments lacustres permet de reconstituer les changements environnementaux passés, sur des échelles de temps allant du dernier siècle à plusieurs milliers d'années. Des prélèvements de plusieurs mètres de sédiments sont effectués par carottage. La datation au carbone 14 des différentes strates sédimentées permettra d'évaluer l'âge des dépôts lacustres et ainsi de caler chronologiquement les changements détectés dans la carotte. À partir de diverses analyses (sédimentologiques, géochimiques et paléoécologiques), il sera possible de reconstituer :

- l'évolution de la végétation, des activités pastorales, de l'érosion liée aux changements climatiques et à l'usage des sols dans le bassin versant ;
- la mise en place des dépôts en fond de lac, de retracer une chronique d'événements majeurs tels que les crues, les avalanches ou les éboulements et les variations climatiques passées ;

- l'impact de l'urbanisation du Val Claret et des travaux d'aménagements du domaine skiable, et plus largement des activités humaines du bassin versant du lac.

Le troisième et dernier volet porte sur un dispositif de suivi à long terme du lac et la vulgarisation des résultats. Plusieurs pistes pourraient être envisagées pour la valorisation et la communication des résultats de ces différentes études : conférence grand public ou parcours pédagogique autour du lac comprenant des panneaux d'informations thématiques (richesse et vulnérabilité du lac, les carottes sédimentaires : un voyage dans le temps, clés de lecture de paysages glacières, le lac et les changements climatiques).

Les différents résultats acquis en volet 1 et 2 pourront également être mobilisés dans un outil opérationnel d'aide à la décision pour la gestion équilibrée et la préservation durable du lac et son bassin versant.



Modélisation des effets des changements climatiques sur les températures du lac d'Annecy en suivant 3 scénarios du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat). En rouge, le scénario optimiste, en vert le scénario moyen et en bleu le scénario pessimiste.

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## DAVANTAGE DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La borne de recharge semi-rapide installée en début d'année, non loin de l'entrée du parking Lac 3, connaît un certain succès. La gratuité du service et l'augmentation des véhicules électriques et hybride rechargeable en circulation contribuent très certainement à cet engouement. Fort de ce constat, de nouvelles bornes devraient être installées au courant de l'année, même si l'allongement des délais d'approvisionnement de matériel électrique impacte quelque peu la livraison des nouveaux équipements. Il est notamment prévu une borne avec deux points de chargement dans les garages municipaux, une borne avec deux points de chargement dans le parking de Tignespace et enfin, pour cet automne, une borne avec trois points de chargement, dans le tunnel du Borsat, au Val Claret.



## LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Face aux enjeux environnementaux liés directement à l'énergie, la commune de Tignes a engagé une démarche de gestion de l'éclairage public sur son territoire. Un cabinet spécialisé a été missionné afin de réaliser :

- Un diagnostic du patrimoine d'éclairage public existant : inventaire complet des installations, points lumineux et armoires de commande, zones d'influence, état des installations, fiches techniques, mesures d'éclairage).
- Un schéma directeur pour établir un plan d'action visant à planifier la réalisation d'un programme pluriannuel de travaux cohérents avec plusieurs objectifs :
  - L'optimisation de l'économie d'énergie (choix des sources, pilotage des luminaires avec plage horaires, abaissement des puissances, variation des niveaux d'éclairage),
  - L'amélioration des zones d'éclairage en fonction du type de voies (voirie, cheminement piétons, places),
  - La sécurité des installations (rénovation des armoires de commandes),
  - La prise en compte des futurs projets de construction.

Pour l'année 2022, l'action se concentrera sur les 750 points lumineux répartis entre les quartiers du Val Claret, du Lac, du Lavachet et des Almes. Les études dans les villages et hameaux se dérouleront dans un second temps.

Depuis l'été dernier et de manière concertée avec les communes voisines (Bourg-Saint-Maurice, Séez, Sainte-Foy-Tarentaise et Val-d'Isère), l'éclairage public a été interrompu à minuit dans la plupart des rues en dehors de la saison d'hiver. Afin de compléter cette action et pour faciliter le pilotage de 1 100 points lumineux, la commune investit cette année dans du matériel spécialisé. Les équipes de la Régie Électrique installeront avant

l'hiver des horloges astronomiques Radiolite dans les 48 armoires de commande. Ces horloges programmables, pilotables en Bluetooth et à distance depuis un ordinateur permettront une gestion différenciée et adaptée de l'ensemble de l'éclairage public du territoire communal.

Des travaux d'investissement se poursuivront cet l'automne avec la rénovation complète de l'éclairage des tunnels de la Poste et du Val Claret. Le remplacement des installations actuelles, qui datent de la construction des tunnels en 1998, devrait conduire à une diminution de plus de 85% des consommations électriques annuelles.

Ainsi, pour le tunnel de la Poste, on dénombre 80 tubes fluos de 58 W et 32 projecteurs iodures de 400 W. La rénovation prévoit la dépose de l'ensemble des luminaires et leur remplacement par 32 projecteurs Led de 204 W et 32 W. Outre, les gains financiers, l'éclairage sera optimisé et piloté malgré la réduction du nombre de luminaires. Par ailleurs, les opérations de maintenance s'en trouveront facilitées.



## DES TOILETTES SÈCHES À LA PORTE D'ENTRÉE DE LA RÉSERVE NATURELLE DE LA GRANDE SASSIÈRE

Le site exceptionnel de la Réserve naturelle de la Grande Sassièrre est réputé pour la richesse de sa biodiversité, ses paysages grandioses et son accessibilité aisée et tout public. En période estivale, la fréquentation touristique dépasse 600 véhicules par jour. Actuellement le parking du Saut, point de passage obligatoire à l'entrée de la Réserve est dépourvu de toilettes publiques ce qui génère des nuisances déplorées par les usagers et les gestionnaires de la Réserve naturelle.

Pour pallier cette lacune, des toilettes sèches seront installées pour cet été. Cette solution répond aux différentes contraintes du site :

- Accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- Adaptées aux sites isolés de haute montagne dépourvus de réseaux (notamment eaux usées) ;
- Nécessitant peu d'entretien hormis le nettoyage et la mise à disposition de gel hydroalcoolique ;
- Pas de nuisances olfactives grâce à un système de ventilation naturelle ;
- Préfabriqué robuste supportant la surcharge nivale hivernale.

De la même manière, le sentier du tour du lac, également très fréquenté en été comme hiver, sera équipé de toilettes publiques modulaires provisoires au niveau du CIHM. Ce dispositif est amené à être pérennisé en 2023 avec l'installation de toilettes publiques automatiques.

# LE MILIEU NATUREL AU CENTRE DU RÉAMÉNAGEMENT DU VAL CLARET

## LA RESTAURATION DU RUISSEAU DU RETORT ET SES ZONES HUMIDES ASSOCIÉES



À gauche, photo de l'aménagement du Val Claret dans les années 70 ;

À droite, vue synthétique des milieux aquatiques présents au Val Claret lors de l'aménagement.



Le complexe hydraulique du ruisseau du Retort a longtemps été négligé au cours de l'aménagement de la station. Presque entièrement confiné dans des conduites souterraines, drainé et canalisé, il doit aujourd'hui redevenir un atout pour le développement du Val Claret et l'axe central autour duquel doivent s'articuler intelligemment les activités.

L'objectif ambitieux de ce projet est de garantir un développement touristique durable tout en mettant en valeur les milieux naturels à haute valeur environnementale.

La mise en valeur et la restauration du cours d'eau visent également à apporter une amélioration du cadre de vie avec la préservation d'un corridor naturel, clairement identifié et compatible avec les contraintes d'exploitation de la station.

Ce projet doit être considéré comme une oppor-

-tunité pour changer le rapport au cours d'eau et plus largement à l'environnement et ainsi montrer que les gains écologiques et paysagers obtenus bénéficient à tous, sans compromettre le développement de la station.

C'est à ce titre, qu'en mai dernier, a débuté une étude du ruisseau du Retort et des zones humides qui lui sont associées afin de définir les potentialités de restauration (morphologie du cours, nature des zones humides, diversité paysagère, etc.).

Cette étude, couplée à des phases de concertations avec différents services, devrait déboucher en octobre prochain, à la validation d'un scénario d'aménagement du cours d'eau et des zones humides, compatible avec les usages existants et les futurs projets.

Le phasage des travaux dépendra des délais d'instruction des divers dossiers d'autorisations environnementales.

## SÉCURISATION DU SENTIER DU TOUR DU LAC UN MODE DE GESTION DU RISQUE AU FIL DE L'EAU



Les chutes de pierres sur les pentes de Tovière causent régulièrement des dégâts sur le sentier d'été qui longe le lac. En cause, des zones fragilisées et des blocs potentiellement instables qui amènent les services techniques de la commune à reconsidérer les risques sur le sentier. En 2021, une mission a été confiée au service Restauration des terrains de montagne (RTM) de l'office National des Forêts pour évaluer le niveau de risque. Les conclusions du rapport indiquent que l'enjeu est très vulnérable dès lors que les piétons stationnent sur la portion du sentier située entre les rampes du Water Jump et le golf.

Compte tenu de la configuration particulière du site, aucune solution de protection physique du sentier ne s'est révélée idéale étant donné que la zone est géologiquement active et fréquemment balayée par les avalanches.

Toutefois, afin de garantir l'ouverture du sentier du tour du lac cet été, en concertation avec le RTM, il a été décidé de confier à ce service une reconnaissance sur site tous les ans, afin de mettre à jour le niveau de risque et marquer les blocs les plus instables. Le fractionnement des rochers repérés est assuré par la Régie des Pistes et l'évacuation des pierres est effectuée par une entreprise de terrassement.

Ce mode de gestion « au fil de l'eau » permet de suivre annuellement l'évolution du risque tout en garantissant l'ouverture du sentier.

Conformément aux conclusions du rapport du RTM, un arrêté a été pris pour interdire le stationnement des usagers du sentier, dont les pêcheurs, dans ce secteur. Seule la circulation des usagers est autorisée. Un balisage a été déployé pour rappeler la réglementation sur ce tronçon.

# ENFANCE

## REPENSER LA COUR DE RÉCRÉATION

Le Conseil Municipal des enfants, renouvelé cette année, a pour objectif premier d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté. Il offre également aux enfants la possibilité d'améliorer leur cadre de vie. Ils ont ainsi participé depuis plusieurs mois au projet de réaménagement de la cour de l'école élémentaire. Sans dévoiler intégralement un projet qui débutera à l'automne et s'étalera sur plusieurs mois, ils nous exposent brièvement leur démarche entre rêves d'enfants et compromis d'adultes.

Pour être validé, tant par les services techniques de la commune que par la communauté éducative, le projet se devait d'être raisonnable. « On avait beaucoup d'idées, mais les adultes nous ont vite dit ce qui était réalisable ou pas » confie Dario. Un projet trop sage alors ?



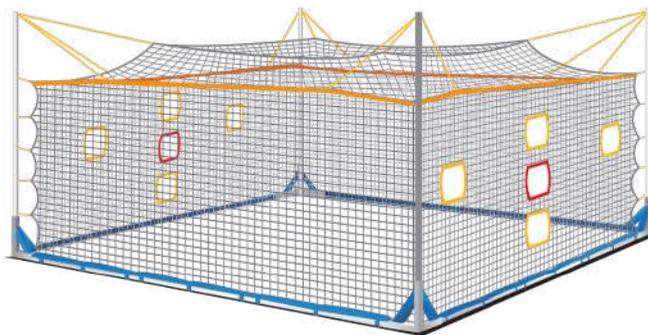
Interrogés sur leur vision de la cour d'école idéale, les enfants ne s'autorisent dans un premier temps que très peu d'excentricité. Mathilde y voit « de la végétation et des jeux, une marelle, des cordes à sauter, des échasses. Une structure au milieu et de la végétation autour pour que ça fasse une sorte de spirale ». D'autres idées un peu plus farfelues émergent pourtant très vite : une cabane, une piscine, du sable...

Le résultat final, Mila vous en donne un avant goût : « Moi j'aime bien la cour telle qu'on l'a dessinée, avec différentes zones. C'est plutôt comme ça que je l'imaginais, avec plusieurs arbres dans la cour, pas mal de végétation, ça sera très agréable ».

Le réaménagement repose sur une cour partagée en plusieurs zones, pour répondre aux besoins de chacun. Lilou qui en a « marre de la cour de récréation en béton avec juste la vue sur la route » voulait plus de végétation. Son souhait, qui peut paraître utopique à Tignes, sera pourtant partiellement exaucé. Une partie de l'enrobé cédera la place à des végétaux, des copeaux de bois et des bancs.

Pour éviter que les ballons sortent sur la route, tapent dans les fenêtres ou heurtent les enfants qui ne prennent pas part au jeu, Dario avait pensé à un grand filet au-dessus de toute la cour. C'est finalement un Home Ball, une structure toute en filet qui a été retenue pour canaliser les ballons.

Élèves en classe de CM1 ou CM2, certains d'entre eux n'auront pas l'occasion de profiter des nouvelles installations, ce qui ne semble pas affecter les jeunes élus qui unanimement admettent qu'ils n'ont pas encore présenté le projet à toute l'école. « On voudrait, que pour la rentrée, ce soit une surprise » confie Lilou et de poursuivre, « il y a un autre projet pour la cour de l'école maternelle aussi... (à suivre).



### Home Ball

Mettre le ballon dans les cibles de couleur et essayer de marquer le plus de points possibles avec les pieds ou la tête uniquement pour le Home Ball Foot ou avec les mains uniquement pour le Home Ball Hand. La durée d'un match est très courte 5 minutes. Etre très précis L'équipement est facilement démontable. Les quatre poteaux qui retiennent le filet viennent s'emboîter chacun dans un fourreau scellé dans le sol.

## BA... TU... CA... DA !

« Comment tu t'appelles ? Verdurette !!! On va au... Brésil !!!! ». Au rythme des gros surdos de la troupe *Batuco'Max*, tous les élèves de l'école maternelle ont déambulé en rythme et en musique vendredi 17 juin dans les rues de Tignes.

Ce défilé, mené par Maxime Caron, clôturait une semaine de stage au cours de laquelle les enfants ont appris à se déplacer ensemble et à taper en rythme sur des instruments. Familles et spectateurs étaient nombreux pour encourager les artistes. « Une semaine géniale », « un beau spectacle », « c'était la fête », « quand est-ce qu'on recommence ? »... quelques impressions d'enfants au retour à l'école...



# ENFANCE

## DES PAYSAGISTES EN HERBE



Dans le cadre des temps d'activités périscolaires, un atelier proposait aux enfants, en parallèle, la découverte des étapes de développement d'une plante (de la germination de la graine jusqu'au plant qui trouvera sa place dans une jardinière de l'école), et la fabrication de décors de jardins. Ou comment sensibiliser les jeunes à l'environnement et aux aménagements paysagers.

Malgré les contraintes météorologiques, le jardinage est possible à Tignes. Le contact direct avec la nature permet de sensibiliser les enfants à l'écologie. Jardiner, arroser, regarder pousser les plantations sont autant d'activités ludiques pour comprendre la nature et initier les enfants au respect de l'environnement. Cette première initiative est d'ailleurs amenée à être développée, à partir du mois de septembre prochain, avec l'installation de mini serres dans la cour de l'école. Sur le plan créatif, les enfants ont fabriqué des animaux (moutons, vaches, chiens, marmottes) à partir de pots en terre cuite, récupérés pour la plupart auprès de particuliers et d'une jardinerie d'Aime.



*Les vaches ont trouvé de l'herbe bien verte dans le rond-point de Tignes 1800 grâce aux agents en charge des espaces verts.*

Les différentes réalisations participeront à l'embellissement des ronds points de Tignes, en prenant place au cœur des plantations au début de l'été. Les scénettes imaginées associeront des moutons et des chiens de bergers, des vaches et des chiens ou encore des marmottes cachées parmi la végétation. D'autres créations, notamment des oiseaux, conçues sur le même principe, devraient progressivement étoffer les espaces verts au courant de l'été.

# ENFANCE

## VERS UNE CRÈCHE MUNICIPALE EN OCTOBRE



Dans le cadre de sa politique en faveur de la petite enfance, la commune de Tignes a prévu, au travers de son Projet Éducatif de Territoire 2021/2024, de répondre aux besoins des familles, en offrant sur son territoire un nombre suffisant de berceaux en structure collective, pour accueillir les enfants de moins de 3 ans.

Face à l'augmentation du nombre des naissances, les structures existantes (crèche associative, MAM) rencontrent des difficultés pour satisfaire les demandes des familles. Par ailleurs, il est constaté une diminution du nombre d'assistantes maternelles agréées, d'où une tension perceptible pour l'accueil et la garde des jeunes enfants.

Le Conseil Municipal, lors de sa séance le 11 mai 2022, a validé le principe de création d'une micro-crèche. Depuis, le besoin en mode de garde de jeunes enfants grandissant, il a été nécessaire de rechercher des lieux adaptés à un accueil plus important (crèche pour 20 berceaux) pour une installation et une ouverture rapide. Une étude a



été menée en partenariat avec la protection maternelle et infantile (le médecin de la PMI est responsable du contrôle et de la surveillance des établissements), pour utiliser les locaux situés dans le bâtiment Semper Vivens durant les deux ans à venir dans l'attente de trouver et d'aménager des locaux pour accueillir définitivement la crèche municipale.

Un projet d'établissement est en cours d'élaboration. La procédure à suivre pour la création de cette crèche s'étale sur 3 mois. Elle devrait pouvoir ouvrir ses portes dès le mois d'octobre 2022.

# ENFANCE

## RESTAURATION SCOLAIRE

### REVUE DE DÉTAIL DU CONTENU DES ASSIETTES



La convention conclue en 2020 entre la commune de Tignes et la commune de Val-d'Isère pour la fourniture de repas auprès de la cuisine centrale de Val-d'Isère, donne lieu chaque année à un bilan dressé en fin d'année scolaire. Ce temps d'échange sur les pratiques, les nouveautés et les points à améliorer permet de développer une relation de confiance durable entre les deux parties.

#### **Des menus variés qui respectent une réglementation nationale**

De nombreuses obligations nutritionnelles (plan national pour l'alimentation, programme national nutrition santé) visent à améliorer la qualité des repas servis en collectivité pour notamment lutter contre la montée inquiétante du surpoids et de l'obésité. La réglementation impose ainsi un repas sans protéines animales par semaine. La part de

produits bio entrant dans la composition des menus doit être au moins égale à 20%.

Plusieurs plats, sans viande hachée par exemple, sont obligatoires, les portions de fromage sont encadrées et une diététicienne veille à l'équilibre de l'ensemble des préconisations.

Christophe Vial-Pailler, responsable de la cuisine centrale de Val-d'Isère, compose avec ces différentes recommandations. « Je préfère par exemple des pommes de Savoie, issue d'une culture raisonnée plutôt que des pommes bio en provenance d'Argentine » explique celui qui accorde une place importante aux circuits courts. « On travaille avec la ferme de Val-d'Isère pour une partie du fromage et depuis cette année avec la Maison Rullier de Seez pour les crozets, les diots ou les pommoniers. C'est vraiment du circuit très court ». Lorsque la différence de prix n'est pas trop importante,

il privilégie les produits bio mais reconnaît qu'il est difficile de trouver de la viande bio à un prix raisonnable. Soucieux de faire découvrir de nouveaux aliments, de nouvelles saveurs aux enfants, Christophe Vial-Pailler introduit par exemple des blettes, du chou poêlé ou des haricots blancs à la portugaise dans ses menus. Civet de cochon, poulet aux champignons en croûte, ragoût d'agneau, émincé de soja et blé, potages maison, faitout de volaille au pain d'épices, menu sans protéines animales 100% bio sont quelques nouveautés proposées cette année dans la liste des menus du restaurant scolaire.

### Freiner le gaspillage alimentaire

Les déchets issus de la production (emballages, épluchures et fanes de fruits et légumes) et les déchets collectés à la fin des repas sont régulièrement pesés pour réduire le gaspillage. « Aujourd'hui, 1/5ème de la production finit à la poubelle » précise Benjamin Martin, cuisinier du restaurant scolaire de Tignes, et de poursuivre « Ce chiffre qui peut paraître important, est pourtant nettement inférieur à celui constaté il y a quelques années en arrière, lorsque les repas étaient confectionnés directement au niveau du restaurant scolaire de Tignes ». La surestimation des quantités préparées, les habitudes et préférences particulières des enfants et la qualité insuffisante des plats proposés font partie des raisons principales pour expliquer le gaspillage. Or, un travail important est constamment mené pour un ajustement plus précis des quantités, une préparation plus goûteuse des plats et une éducation au goût pour inciter les enfants à découvrir des aliments qu'ils n'ont pas l'habitude de manger. Les équipes et les enfants sont impliqués dans la démarche. En jetant les restes de son repas dans « le seau aux cochons » (la plupart des déchets alimentaires partent à la ferme de Val-d'Isère pour nourrir les cochons), chaque enfant prend conscience de son impact sur l'environnement.

Réduire les déchets tout en privilégiant les circuits courts, c'est aussi acheter des yaourts à la ferme, conditionnés en seau de 5kg puis servis en ramequins ou privilégier le fromage à la coupe, servi en portions sur assiettes ; autant d'emballages plastiques en moins.



## LA MAIRIE RECRUTE

Pour renforcer ses équipes, la mairie de Tignes recherche :

2 animateurs/trices en CDD pour les mois de juillet et août, ainsi que pour la rentrée en septembre en CDD pour un an (BAFA obligatoire ou équivalent),  
- un/une électicien/ne en CDI  
- un/une gestionnaire en Ressources Humaines,  
- un/une agent/te de voirie propreté en CDD pour l'été.

Suite à la création d'une crèche municipale, la mairie recrute le personnel nécessaire au fonctionnement de cette nouvelle structure à l'année :

- un/une infirmier/ère,  
- un/une directeur/trice de crèche,  
- un/une auxiliaire de puériculture,  
- un/une éducateur/trice jeunes enfants,  
- un/une agent/te d'entretien h/f  
personnel détenant un CAP petite enfance ou diplôme assimilé

Retrouvez le détail des offres sur :  
[www.emploi-tignes.fr](http://www.emploi-tignes.fr)



# BOARD CULTURE

## UN TOUT NOUVEAU PARCOURS LUDIQUE

Idéalement placée dans la continuité du Skate Park, une Pumptrack en enrobés vient de voir le jour au début de l'été pour compléter l'offre de loisirs autour des sports de glisse et sports urbains.

Maxime Higel qui a tracé le parcours n'en est pas à son coup d'essai. Directeur technique de Bike Solutions, il en conçoit depuis 2015, dont plusieurs en Tarentaise, au point d'en faire sa spécialité. Pour lui chaque projet est différent. Il a donc fallu composer avec la forme du terrain (en l'occurrence un carré) pour proposer un parcours en boucle constitué d'une succession de bosses et de virages relevés. Si le nombre de virages relevés est plutôt dû à des contraintes d'espace, Maxime Higel qui est aussi à l'origine du tracé de

nombreuses pistes de VTT de descente à Tignes, y voit plutôt un clin d'œil au Bike Park. Si vous pratiquez déjà la discipline et que vous connaissez la Pumptrack de Val-d'Isère, vous constaterez qu'elle se distingue de sa voisine par un parcours plus sinueux et un niveau de difficulté légèrement supérieur.

La Pumptrack en enrobés présente l'avantage d'être praticable par tous les temps. En accès libre, elle s'adresse aux adeptes de tous âges et de tous niveaux, d'engins à roues et roulettes sans moteur (VTT, Dirt, BMX, rollers, skates ou trottinettes). Deux parcours, de difficultés différentes, l'un bleu et l'autre rouge, proposent des enchaînements à franchir selon vos envies ; ou comment prendre du plaisir sans donner un seul coup de pédale.



# LA MOBILITÉ COLLECTIVE ÉVOLUE

## UN MINIBUS AU DÉPART DES BRÉVIÈRES

Une nouvelle navette gratuite est mise en place cet été pour assurer la liaison entre Les Brévières et Val-d'Isère, en passant par Tignes 1800, et proposer ainsi une alternative à la voiture.

Le service est assuré à l'aide d'un bus de 22 places, au gabarit adapté au tracé de la route des Ruines. Il renforce l'offre de mobilité collective, s'ajoute au service de navettes destiné à véhiculer les vététistes du Bike-Park et vient s'imbriquer plus largement dans le circuit de navettes entre Tignes 1800 et Tignes le Lac. Attention : cette navette ne prend pas en charge les cyclistes.

Cette nouvelle offre de mobilité, instaurée à titre expérimental, participe à la redéfinition d'un cahier des charges qui prendra en compte l'ensemble des besoins. C'est dans ce même cadre qu'une liaison entre Tignes 1800 et le parking du Saut, à l'entrée de la Réserve naturelle de la Grande Sassièr, pourrait être expérimentée. Un comptage des utilisateurs et une enquête de satisfaction permettront de savoir si le service mérite d'être maintenu, ajusté ou supprimé.

Ce nouveau circuit de transport en commun, financé conjointement par les communes de Tignes et Val-d'Isère, s'ajoute aux différents partenariats déjà en place entre les deux communes, avant d'aller plus loin sur le sujet de la mobilité, axe fort que chacune veut développer.



Les Brévières	>		Tignes 1800	>		Val-d'Isère	
Les Brévières Parking Nord	08:00	09:30	11:00	14:00	15:30	17:00	18:30
Tignes 1800	08:10	09:40	11:10	14:10	15:40	17:10	18:40
Val-d'Isère La Daille	08:25	09:55	11:25	14:25	15:55	17:25	18:55
Val-d'Isère Gare routière	08:30	10:00	11:30	14:30	16:00	17:30	19:00

Val-d'Isère	>		Tignes 1800	>		Les Brévières	
Val-d'Isère Gare routière	08:45	10:15	11:45	14:45	16:15	17:45	19:20
Val-d'Isère Gare routière	08:48	10:18	11:48	14:48	16:18	17:48	19:23
Tignes 1800	09:05	10:35	12:05	15:05	16:35	18:05	19:40
Les Brévières Parking Nord	09:15	10:45	12:15	15:15	16:45	18:15	19:50

## RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE TRANSPORT

Pour cet été, la STGM double le service de transport entre Tignes 1800 et Tignes le Lac, avec une navette désormais toutes les 1/2 heures, et renforce le service sur le circuit Tignes 2100 avec une extension des horaires de desserte et une même fréquence des navettes quelque soit le jour de la semaine. L'offre est ainsi adaptée aux horaires de la première montée du funiculaire et se prolonge jusqu'à 20h30 en soirée. La STGM répond ainsi favorablement à la demande de la municipalité qui souhaite repenser la politique de déplacement et favoriser les solutions de transport partagé.

# HISTOIRE DE TIGNES

## À LA RENCONTRE DE QUELQUES CHALET D'ALPAGE DE LA RIVE DROITE DE L'ISÈRE



La Clittaz, un exemple de chalet d'alpage établi dans la pente, sur deux niveaux en aval mais un seul en amont, Archives Municipales 13Fi28.

Au détour d'un sentier de montagne, difficile pour le promeneur de passer à côté de constructions, plus ou moins bien conservées, héritage de l'agropastoralisme. En effet, le chalet d'alpage, aussi dénommé « Savoûna » en terrachu, le patois local, parsème le territoire tignard. Ce bâtiment d'estive est ainsi un témoin de l'héritage agro-pastoral de notre région. Cette pratique, qui remonte au Moyen-Age a profondément modifié le paysage alpin. Et si l'implantation de ces chalets pourrait apparaître aujourd'hui à première vue décousue, celle-ci est loin d'être anodine. À l'exemple des chalets d'alpages de la rive droite de l'Isère, ces habitations de montagne sont le fruit d'une identité bâtie sur la mémoire, l'observance et la culture constructive.

### Une implantation méthodique

Les chalets d'alpage, et plus largement les bâtiments indispensables à l'agropastoralisme en haute montagne, sont aménagés en fonction de plusieurs critères et contraintes : la situation et

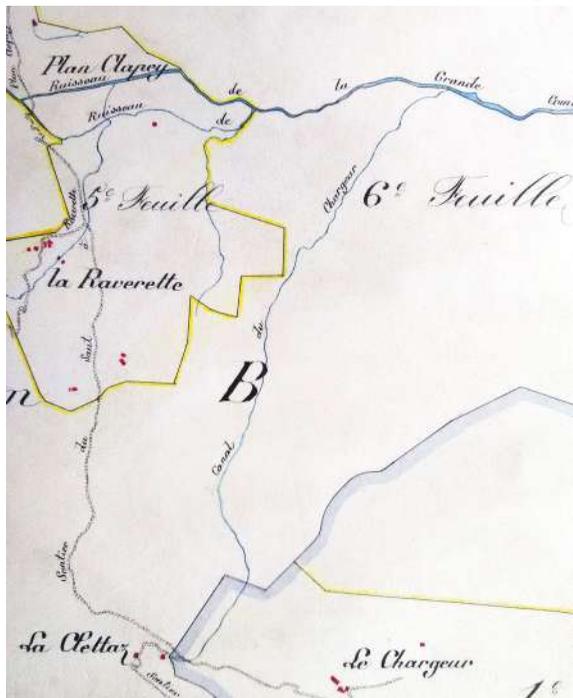
l'orientation des pâturages, l'alimentation en eau, et l'exposition aux intempéries.

Ainsi, les meilleurs pâturages se retrouvent le plus souvent situés sur les versants exposés au soleil (l'adret), le long d'un plateau ou d'une faible pente, en amont d'un replat ou sur les flancs d'une butte. Toutefois, source de richesse importante, la montagne est exploitée au plus juste : aux vaches laitières la fine fleur des pâturages, aux ovins les plus pauvres et abrupts.

En rive droite de l'Isère par exemple, le vallon de la Sassièrre, apparaît comme l'un des plus beaux espaces. Celui-ci offre des pentes peu abruptes et bien exposées. Mais d'autres se révèlent bien plus périlleux. José Reymond, qui officia dans sa jeunesse comme berger du côté de la Sassièrre, décrit ainsi la « montagne » du Chargeur comme : « un alpage un peu dangereux (...). J'ai entendu dire qu'autrefois une bête s'était dérochée et avait plongé dans le torrent du Pist ». Mais la forte déclivité a aussi ses avantages. L'alpage de la Ravirettaz

la par exemple, escarpé et à l'adret, où : « le printemps y est en avance et les vaches de l'hivernage peuvent y monter dès la fin mai. L'herbe y est épaisse et d'un vert profond ».

En montagne, l'approvisionnement en eau est primordial, surtout s'il s'agit d'estiver des vaches laitières. Les chalets sont donc généralement basés à proximité d'une source d'eau mais suffisamment éloignés pour ne pas risquer une éventuelle crue. Idéalement, le chalet d'alpage prend place au centre du pâturage, afin de réduire les déplacements inutiles. Mais les torrents sillonnant généralement le bas des pentes, les chalets sont fréquemment disposés dans les parties inférieures des pâturages. À l'inverse, quelques-uns sont tout de même agencés en partie haute, comme le chalet d'alpage du Plan Clapey, alimenté par deux sources d'eau proches et un canal d'aménagé (voir ci-dessous). Ainsi, des canaux naturels ou « domestiqués », souvent de simples rigoles à ciel ouvert, ont été aménagés afin de conduire l'eau depuis une source ou un ruisseau vers un bassin ou un abreuvoir établi à côté des chalets, à l'exemple du canal du Chargeur. Ces installations servent également à irriguer les alpages, mais aussi épandre le fumier et les fertilisants plus facilement sur les pâturages.



De l'importance de l'eau : identification du canal du Chargeur sur le plan d'assemblage du cadastre de 1905, Archives Municipales, 11Fi58.

Parfois, le canal ou le nant s'écoule directement par la bâtisse afin de refroidir les pièces réservées au stockage du lait, des fromages et des vivres. C'est également le cas pour les étables, l'eau rassiant le bétail rentré de nuit ou en cas de mauvais temps et facilitant le nettoyage.

L'une des principales contraintes de l'implantation des chalets en haute montagne sont les intempéries. Exposés aux éléments naturels, les chalets doivent être régulièrement entretenus voire partiellement reconstruits. L'exposition au vent peut entraîner une dégradation plus rapide du chalet. Ainsi, jusqu'au XXe siècle, les zones avalancheuses alpêtres sont peu connues. Rare sont les personnes s'aventurant à ces altitudes pendant la mauvaise saison. Et la mémoire des anciens réservait parfois quelques surprises. Afin de résister aux tourments météorologiques, l'emplacement des bâtiments est donc choisi



Blotti sous la paroi d'un rocher, le chalet du Plan Clapey est à l'abri des avalanches, 2018.

©Alain Duclos / Data-avalanche

suivant les avantages procurés par la disposition naturelle du relief : sur un plateau, sous un rocher (l'adossement à la falaise du chalet du Plan Clapey), à l'abri d'accidents de terrain telle une butte (chalet de la Clittaz). Certains chalets d'alpages sont malgré tout édifiés en pleine pente. Le toit est alors au ras de la pente, parallèle à la descente, laissant les avalanches leur couler dessus. Des tournes, naturelles ou artificielles, tel qu'un bloc rocheux en amont du bâtiment, permet de dévier la neige et minimiser les dégâts causés par les avalanches. Enfin, à tout le moins, l'entretien des alpages par le bétail ou la fauche permet également de limiter les avalanches.

### Des constructions faites maison

Les chalets d'alpage sont issus d'une architecture sans architecte. Basés sur l'observation et le mimétisme, ceux-ci sont édifiés par des non-artisans, avec les moyens environnants. C'est aussi en cela que le milieu conditionne le bâti : des matériaux locaux dénichés au plus proche des chantiers, permettant de substantielles économies de transport. La plupart des chalets tignards sont ainsi recouvert de lauzes, ramassées dans les pierriers environnants. Le hameau du Saut est ainsi exclusivement construit en quartzite, extrait sur place. De plus, les chalets ne présentent généralement qu'une faible hauteur, ne disposent pas de fondation et sont élaborés sans utilisation de mortier, afin d'économiser les ressources.



Détail du hameau du Saut, construit avec du quartzite, Archives Municipales, 10Fi155.



La Ravirettaz, « Trois chalets magnifiques, bien orientés, adossés au Grand Rocher de la Troussi, donnent à cette montagne, un petit air de hameau », Archives Municipales, 13Fi25.



Paquet de vaches au piquet, avant la traite, sur l'alpage de la Revirette, Archives Municipales, 13Fi30.



Avec vue sur Val d'Isère, le Chalet de Lachat ou La Cha aujourd'hui disparu, Archives Municipales, 13Fi27.

Le plan du chalet est simple : de forme rectangulaire et couvert d'une toiture à deux pans. Selon son intégration dans la pente, la construction peut présenter un niveau en amont et deux niveaux en aval. La partie habitation est facilement reconnaissable aux fenêtres, et parfois à l'enduit recouvrant les façades. D'usage saisonnier, leur équipement intérieur est rudimentaire.

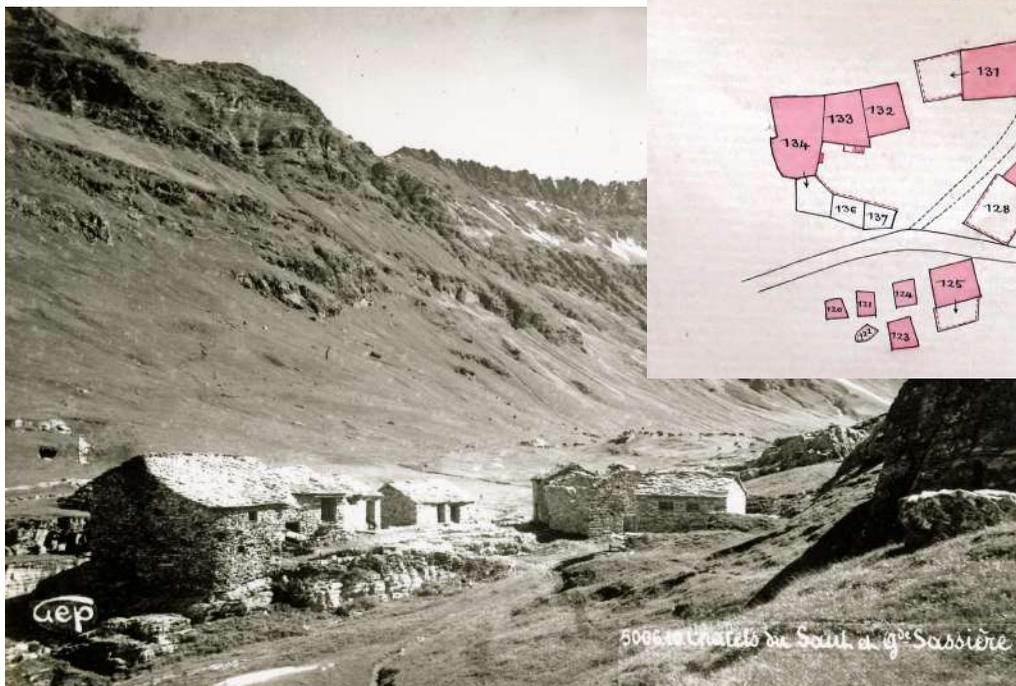
Les fonctions d'un chalet d'alpage sont donc plurielles : habitation pour les bergers, abris pour les animaux, stockage des outils et fabrication du fromage. Mais cette activité agropastorale requiert un certain nombre de bâtiments annexes, quand ceux-ci ne sont pas intégrés au chalet principal : caves (« bouida »), étables, granges, fenils. Les extensions du chalet sont usuellement placées à proximité immédiate, et parfois donc directement intégrées à celui-ci. Les étables, de grandes longueurs sont partiellement enterrées, la toiture se confondant parfois avec la pente. Ces bâtis, souvent isolés, sont parfois regroupés au sein d'un véritable petit hameau, à l'image du Saut (voir ci-dessous).

Ainsi, l'agropastoralisme a véritablement façonné les paysages alpins. Ces espaces, alors voués à la fabrication du fromage étaient les principales richesses des propriétaires et des communautés de montagne. Cette agriculture a depuis favorisé le maintien d'un paysage ouvert, devenu objet culturel, et participé à l'entretien d'une certaine biodiversité. Aujourd'hui, dans ces espaces partagés, protégés, de vie mais aussi de travail, les chalets d'alpages témoignent de l'histoire et de l'évolution de la société montagnarde.

### Le Saut d'après le cadastre de 1905

- 120 : cave, appartenant à Revial Raphaël
- 121 : cave, appartenant à Boch Jean-Baptiste
- 122 : mesure, appartenant à Milloz Jean-Baptiste
- 123 : cave, appartenant à Boch Jean-Baptiste
- 124 : cave, appartenant à Milloz Angélin
- 125 : bâtiment et cour, appartenant à Boch Jean-Baptiste
- 126 : bâtiment, appartenant à Milloz Jean-Baptiste
- 127 : bâtiment, appartenant à Milloz Jean-Baptiste
- 128 : mesure, appartenant à Revial Raphaël
- 129 : chalet, appartenant à Milloz Jean-Baptiste
- 130 : mesure, appartenant à Boch Jean-Baptiste
- 131 : chalet et cour, appartenant à Milloz Jean-Baptiste
- 132 : chalet, appartenant à Revial Raphaël
- 133 : chalet, appartenant à Boch Jean-Baptiste
- 134 : chalet, appartenant à Milloz Angélin
- 136 : emplacement, appartenant à Boch Jean-Baptiste
- 137 : emplacement, appartenant à Revial Raphaël

Les « chalets » correspondent aux lieux d'habitation, les « mesures » sont des bâtiments en ruine, les « bâtiments » sont des locaux d'exploitation et les « caves » des caves à fromage.



Vue d'ensemble des constructions du hameau du Saut, Archives Municipales 13Fi26.

# LES TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ

UNE SAISON RICHE EN ÉVÉNEMENTS

10 & 11 JUILLET  
**SAVOIE  
MONT BLANC  
FREESTYLE TOUR**

14 JUILLET  
**FÊTE DES BRÉVIÈRES**

19 JUILLET  
**FÊTE DE 1800**

29-31 JUILLET  
**TIGNES VAL D'ISÈRE  
E-BIKE FESTIVAL**

14 AOÛT  
**FÊTE DU LAC**

20-21 AOÛT  
**CIMALP TIGNES  
TRAIL**

25 AOÛT  
**CHOUCHOUTE TA  
MONTAGNE**

## 10 & 11 JUILLET **SAVOIE MONT BLANC FREESTYLE TOUR BY FISE**

Les dimanche 10 et lundi 11 juillet, Tignes accueille la deuxième étape du Savoie Mont Blanc Freestyle Tour powered by FISE, une compétition multi-disciplines (skateboard, trottinette, roller) ouverte à tous (à partir de 7 ans) sur le Skatepark de Tignes le Lac.

Après une première édition 2021 réussie avec plus des 5000 spectateurs, on renouvelle l'expérience en 2022 !

Un Skatepark de plus de 800m<sup>2</sup> est à votre disposition pour vous perfectionner en skateboard, roller ou trottinette et ainsi vous préparer pour cette seconde étape du Savoie Mont Blanc Freestyle tour, le tout avec une vue imprenable sur le lac.

*Pour découvrir le teaser  
et avoir plus d'infos, ça se  
passe ici :*



PRESENTED BY **FISE**

SAVOIE MONT BLANC

# FREESTYLE TOUR



# TIGNES

PLAGE DES SPORTS

SKATEBOARD | TROTTINETTE  
ROLLER

**10-11**  
JUILLET

 [INFORMATIONS SUR SAVOIE-MONT-BLANC.COM](http://SAVOIE-MONT-BLANC.COM) | [FISE.FR](http://FISE.FR)

**SAVOIE  
MONT  
BLANC**



 @SAVOIEMONTBLANC  
 @SAVOIE\_MONT\_BLANC

29-31 JUILLET  
TIGNES VAL D'ISÈRE E-BIKE FESTIVAL  
2ÈME ÉDITION

Infos et inscriptions :



## RENDEZ-VOUS POUR LA SECONDE ÉDITION DU TIGNES - VAL D'ISÈRE E-BIKE FESTIVAL !

Pendant 3 jours, venez découvrir les dernières nouveautés des plus grandes marques E-Bike, laissez-vous convaincre par les atouts des VTT électriques sur les parcours de test, alternez efforts et plaisir à l'occasion de la randonnée gourmande et partez à la journée explorer les plus beaux panoramas de Tignes & Val d'Isère.

Près de 400 E-Bikes seront disponibles en test pendant 3 jours, un exploit quand on connaît le

contexte actuel de pénurie actuel dans le secteur !

### LE PROGRAMME :

- E-Bike test
- Rando gourmande
- Parcours découverte
- Course élite - E-Tour de Haute Tarentaise\*
- Bosch E-MTB Challenge

\*Calendrier international MTB UCI

## 20 & 21 AOÛT

# CIMALP TIGNES TRAIL

Relevez le challenge ! Le samedi 20 et le dimanche 21 août 2022, Tignes vous donne rendez-vous pour la sixième édition du « Cimalp Tignes Trail », soit deux jours dédiés aux plaisirs de la course en montagne, au milieu de paysages à couper le souffle !

Un événement sur mesure pour les amoureux de la nature puisque la quasi-totalité des parcours se déroule sur sentier, dans une ambiance très « haute montagne » avec vues panoramiques sur les plus beaux sommets, lacs et glaciers alentour.

3 parcours pour les jeunes le samedi et 3 parcours pour les grands le dimanche: 13, 27 et 44km. De quoi contenter tout le monde !

**TIGNES TRAIL JEUNES**  
3 PARCOURS DE 10 À 17 ANS

**TIGNES TRAIL**  
(À PARTIR DE 18 ANS)  
13 KM 890 D+  
27 KM 1770 D+  
44 KM 2810 D+

+ D'INFOS : SUR [TIGNES.NET](https://www.tignes.net) & L'APPLI

**20 & 21 AOÛT**

**TIGNES**  
STADE NATUREL

Me@Me

PlayStation WELEDA DES SAVOIE CIMALP Oxitis

RUN MOTION STIMCARE RUN'HARD Tfy

La marque française **Cimalp** s'associe à Tignes pour offrir une nouvelle dimension à ce bel événement. Fabricant et équipementier outdoor depuis 1964, Cimalp est une marque française éco-responsable qui conçoit des vêtements et accessoires techniques innovants, dédiés à la pratique exigeante des sports de montagne. Riche de plus de 50 ans d'histoire, la marque s'est forgée une réputation en équipant des aventuriers, explorateurs et alpinistes d'exception, et s'est diversifiée au fil des années pour être aujourd'hui plus largement reconnue sur le marché de l'Outdoor.

Infos et inscriptions :



# BIKE PARK

## 215 KM DE PISTES

Le Bike Park relié de Tignes - Val d'Isère fait office de mastodonte dans l'arène des Bike Park français. Avec plus de 215 km de pistes, les mordus du 2 roues, à la force des mollets ou à assistance électrique, en trouveront pour tous les goûts. Cette année, Tignes se fait un petit lift du côté des Tufs et inaugure sa nouvelle piste noire Dark Jadore !

L'accès au Bike Park est inclus dans avec la carte MyTignes.

En quête d'équipement ? N'oubliez pas que Tignes compte plusieurs école de VTT(AE) et que de nombreux loueurs seront à votre écoute pour vous donner des conseils avisés. Les Bike Patrols vous en préparé un terrain de jeux exceptionnel que nombreux nous envie. Équipement de sécurité indispensable.

**En cas de difficultés, composez le 112.**



## DEVENEZ BÉNÉVOLE

### ON RECHERCHE DES GENS SUPER !

Vous avez toujours rêvé de découvrir les événements de Tignes de l'intérieur ? D'en découvrir les coulisses ?  
**Rejoignez notre équipe de bénévoles !**

Un peu timide ou complètement extraverti ? Sportif... ou un peu moins ? Les missions sont variées : tant que vous être **CURIeux**, **MOTIVÉ** et **SOCIABLE**, nous trouverons celle qui vous correspond le mieux !

Les événements pour lesquels nous recherchons :

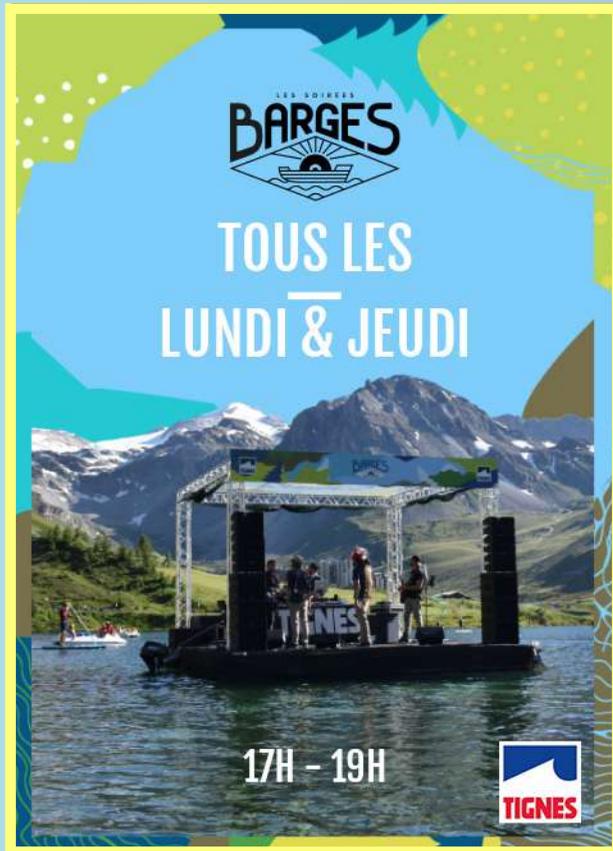
- Le Tignes - Val d'Isère E-Bike Festival (du 29 au 31 juillet 2022)
- Le Cimalp Tignes Trail (20 et 21 août 2022)

Pour participer, rien de plus simple ! Suivez le lien vers le formulaire d'inscription en scannant le QR code ci-contre.



# TIGNES

## DES INFOS POUR TOUS



### LES SOIRÉES BARGES

Elles sont de retour ! Les soirées Barges, ce sont des scènes musicales depuis la scène flottante du lac, tous les lundis et jeudis, de 17h à 19h.

Groupes de musiques, DJ set... une programmation riche en styles !

### # HASHTAGS

Pour communiquer sur les réseaux, Tignes a créé un nouveau hashtag :

#### **#stadenaturel**

Vous pouvez maintenant l'utiliser en plus du **#tignes** pour déclencher notre alerte notification. Pour nous identifier, continuez à utiliser **@tignesofficiel**.

### L'APPLI TIGNES

Beaucoup de gens pensent que l'application Tignes est uniquement à destination des vacanciers... FAUX ! Tous les Tignards, saisonniers ou résidents à l'année, y trouveront leur compte.

Suivez en direct les infos de la station et profitez des infrastructures, des animations ou encore des infos navettes, directement depuis votre smartphone.

Utile pour tous, l'appli Tignes est un formidable outils qui vous permettra de rester en contact avec nous.

Disponible sur l'App Store et Play Store.



# LES TRIBUNES POLITIQUES

Ce début d'été aura marqué les esprits avec de nouveaux records de température, et pour Tignes des conditions inédites pour l'ouverture du glacier. Ces épisodes extrêmes, de plus en plus fréquents nous incitent à saisir l'importance de l'enjeu. Vous avez élu la liste Naturellement Tignes avec cette exigence, et nous avons placé le développement durable au cœur de nos préoccupations : pérennisation du modèle de vie l'année autour d'une offre touristique multi-saison, préservation des ressources de notre Stade Naturel, réduction de notre empreinte carbone par une mobilité innovante et un urbanisme maîtrisé.

Ainsi, cet été, nous avons très nettement renforcé l'offre de mobilité douce et collective pour le confort de nos vacanciers, de nos saisonniers, de nos jeunes mais aussi de tous les résidents : des bus plus fréquents, sur des créneaux horaires rallongés et un périmètre élargi qui définit enfin le plan de transport à l'échelle de la haute vallée, avec Val d'Isère. Usons et abusons de ces nouveaux moyens mis à disposition afin de réduire la pression routière. Pour ce qui est du voyage de nos vacanciers, le développement du train, des bus longue distance ainsi que le renforcement des navettes pendulaires et la promotion du co-voiturage sont des axes de travail partagés par l'écosystème montagne. À ce titre, un lobbying collectif s'est durablement enclenché auprès de la Région et de l'État. La stratégie de stationnement est cohérente avec celle de la mobilité, avec un stationnement limité à 1h en extérieur. Quant au nouveau parking qui viendra en remplacement de celui de la Grande Motte, il répondra aussi aux exigences de sobriété, d'efficacité et de réversibilité. Son dimensionnement sera ajusté à l'estimation réalisée des besoins des prochaines décennies.

Gestion de l'eau, logement, biodiversité, rénovation énergétique... Les sujets qui permettront à Tignes d'être une destination responsable sont nombreux. Plus de 60 critères sont pris en compte pour la labellisation Flocon Vert en cours. Le 12 juillet, une réunion ouverte au public présentera notre situation puis un temps d'échange sur les axes de progrès prioritaires. Nous invitons tous ceux qui le souhaitent, à participer à cette présentation. Les acteurs économiques doivent notamment s'associer pleinement à cette démarche. Nous donnons aussi rendez-vous chaque mardi pour échanger sur ces thèmes dans un esprit participatif.

Soyons tous pionniers de la transition afin de vivre et partager durablement ce merveilleux territoire. Nous donnerons ainsi plus de sens au développement de notre destination touristique.

---

*L'équipe Naturellement Tignes*

Avec un début d'hiver marqué par une douceur et une sécheresse que l'on aimerait pouvoir encore qualifier d'exceptionnels, et alors que le succès du film « Don't Look Up » montre l'intérêt du public pour le dérèglement climatique et la difficulté des politiques à prendre le sujet au bon niveau, il nous faut être plus ambitieux sur la transition écologique de notre territoire, déjà si fortement marqué depuis ces dernières décennies.

La démarche de labélisation, et les efforts de la commune sont un pas. Mais trop petit, trop timide.

Alors que toutes les stations travaillent -évidemment- de ce sujet, et que nombre commencent à agir, nous avons une occasion unique de nous positionner, comme la 1<sup>ère</sup>, la plus haute, la plus grande « Station Durable»!

Pour cela, il faut un plan ambitieux, pluriannuel, de mutation, associant la commune, les habitants, les socio pros, TD et bien sûr notre clientèle. Soyons fiers d'afficher nos ambitions, bien plus loin que les mesurette. Ces dernières années, nous avons laissé passer trop de trains. Le plus important des siècles à venir, le train de la transformation éco durable et responsable des territoires est en marche, que Tignes ne reste pas à quai.

---

*Vos élus Nouvelle Trace*